

25 ANS DE PRODUCTION BIOLOGIQUE EN SERRES EN BEAUCE !

Par : **ANDRÉ CARRIER**, agronome
Conseiller régional en horticulture

AVANT-PROPOS

La Beauce fut sans contredit «la mecque» de la serriculture maraîchère biologique au Québec. Nous vous proposons un résumé de cette merveilleuse épopée qui a débuté il y a vingt-cinq ans à Saints-Anges en Beauce, pour se propager par la suite dans diverses localités de la région et d'ailleurs.

UN PEU D'HISTOIRE....

Comme dans bien d'autres secteurs, lorsqu'un développement se fait, c'est parce que des précurseurs, des pionniers, réussissent à démontrer que cela peut être intéressant.

C'est exactement ce qui s'est passé ici.

En 1977 (ou à peu près...), monsieur Raymond Perreault de Saints-Anges vient me rencontrer au bureau régional du MAPAQ à Saint-Joseph-de-Beauce pour me dire qu'il aimerait se «lancer» dans la production maraîchère biologique en serre...! Je crois lui avoir dit, à l'époque, que ce serait sûrement très difficile, surtout au niveau des maladies et des insectes et que bref, ... j'étais sceptique face à ce projet.

Mais ce n'était pas cela qui allait décourager monsieur Perreault qui se mit à construire des serres et des tunnels pour une production biologique.

Les dix années qui suivirent (1977 à 1987) furent très excitantes car la serriculture s'est développée à un rythme très soutenu (biologique ou non) dans la province et dans la région (que nous appelions alors Beauce-Appalaches) et qui équivalait à environ la moitié du territoire de l'actuelle région de la Chaudière-Appalaches).

En 1987, on comptait en Beauce-Appalaches, près d'une quarantaine de producteurs en serres maraîchères, dont une quinzaine produisaient biologiquement (environ 40%).

Selon nos estimés, à ce moment-là, la Beauce représentait 40% de toutes les serres biologiques du Québec, soit environ 10 000 mètres carrés !

L'harmonie entre les producteurs biologiques et les autres était bonne et donnait lieu à plusieurs initiatives de collaboration (exemple : achats en commun, publicité).

LES MÉTHODES DE PRODUCTION / LES «LEADERS»...

En gros, la production biologique en serre reposait sur du «COMPOSTAGE DE SURFACE» à partir de composts plutôt jeunes appliqués sur les plates-bandes de cultures et recouverts ensuite de paille.

On complémentait et équilibrait le tout avec diverses farines (exemples : viandes et os) et purins (de plantes ou de cendres).

Mentionnons ici quelques «leaders» qui nous ont aidé à affiner tout cela à l'époque. Monsieur Christian Côté de Saint-Alphonse-de-Caplan (Gaspésie) fut vraiment un des premiers producteurs biologiques en serre au Québec et a été souvent consulté. Il est maintenant partenaire dans les «Serres Jardins Nature» à New Richmond en Gaspésie.

Monsieur Jacques Petit, producteur dans la région des Bois-Francs, était notre «MONSIEUR COMPOST». Monsieur Denis Lafrance (véritable encyclopédie sur 2 pattes !) a souvent mis à contribution ses talents de pédagogue pour les serristes biologiques. Monsieur Bart Hall-Beyer nous aidait au niveau de la chimie et de la physique du sol.

Pour la phytoprotection, on peut affirmer que les serristes biologiques de la Beauce ont vraiment «ouvert le chemin» à la lutte biologique contre les insectes et acariens. Déjà, au début des années 1980, *Encarsia formosa* était introduit dans quelques serres pour parasiter l'aleurode. Même si beaucoup de gens (parfois des chercheurs) trouvaient cette idée farfelue à l'époque, nous avons prévu que cela deviendrait la norme... et on ne s'est pas trompé là-dessus !

Pour ceux qui s'intéressent aux rendements, disons qu'en 1986, la moyenne au Québec était de 7 à 8 livres par plant de tomates et les producteurs biologiques obtenaient 10 livres par plant (environ 12 kg/m²) !

Dire qu'aujourd'hui, nos meilleurs producteurs hydroponiques font du 60 kg/m² et les biologiques performants, dans les 40 kg/m² !!

RECHERCHE

Au cours des années '80, toute la serriculture était en développement dans toutes les productions (ornementale, maraîchère et plants forestiers). La culture hydroponique était sur une lancée incroyable et arrivait au secours pour contrer surtout le problème des maladies racinaires (exemple : fusariose des racines et du collet).

La recherche à l'Université Laval était très dynamique, avant-gardiste et intéressa plusieurs «éléments prometteurs» à réaliser des maîtrises en serriculture. Nous ne pouvons passer ici sous silence l'apport très stimulant de gens comme messieurs Robert Robitaille et Marc Hébert qui réalisèrent plusieurs travaux très intéressants au niveau des composts et de la fertilisation dans le cadre de leurs maîtrises et par la suite également.

Monsieur Claude Bourguignon (consultant français) a, quant à lui, fait réfléchir sur nos méthodes. Lors d'un de ses voyages au Québec en 1991, il nous a démontré que nous appliquions trop de compost, qu'il fallait du compost de meilleure qualité et se soucier davantage du complexe argilo-humique. «Avec vos apports massifs de composts, vous êtes en train de créer des tourbières» disait-il !

PROGRAMMES D'AIDE DU MAPAQ ET D'HYDRO-QÉBEC

Mis à part le programme des fermes témoins en agriculture biologique (MAPAQ, 1982 à 1986), les serristes biologiques ont bénéficié des mêmes programmes que le reste de l'industrie.

Ainsi, au cours des années '80, les programmes majeurs furent :

- ✎ Chauffage non conventionnel et isolation des serres (MAPAQ);
- ✎ Aide à la mise en marché (MAPAQ); en 1988, huit producteurs biologiques créent le groupe BIOTOPE qui avait pour mission de vendre les 400 000 livres de tomates et les 2 000 douzaines de concombres de ses membres.
- ✎ Programme de transfert à l'énergie électrique (chauffage et éclairage) d'Hydro-Québec. Plusieurs ont alors délaissé le chauffage au bois (de 4 pieds...) pour le confort de l'électricité.

LES ANNÉES '90 : TRÈS DIFFICILES...

Les entreprises familiales se sont beaucoup développées dans les années '80. Mais à la fin de cette décennie, de plus grandes entreprises que nous appelions «GRANDS ENSEMBLES DE SERRES» (GES), se sont rapidement construites sous l'effet alléchant des nouvelles technologies et des incitatifs financiers d'alors (subventions et garanties de prêts).

Le phénomène bouleversa l'industrie serricole maraîchère au complet et, depuis ce temps, nous sommes dans une phase de consolidation : le nombre d'entreprises diminue et les superficies se maintiennent à peine au niveau du début des années '90.

En l'espace de quelques années (4-5 ans), la serriculture maraîchère perdit beaucoup de sa crédibilité (exemple : nombreuses faillites, échec des regroupements et mise au marché) et tout devint plus difficile.

Parallèlement, les politiques d'achat des chaînes se sont beaucoup raffermies et l'étau ne cessa de se resserrer sur les ventes au semi-gros (directes à l'épicerie).

Le marché de la tomate de serre devint un marché de tomates hydroponiques à bon marché (sauf l'hiver). La bonne vague qui s'annonçait pour le bio à la fin des années '80 avait pratiquement disparu...

Autre tuile : en 1991, Hydro-Québec n'a plus de surplus d'énergie et ne souhaite pas renouveler les contrats avec les serristes... même qu'elle propose de les racheter à prix plus élevé celui convenu dans le contrat. Une majorité accepte l'offre et retourne à d'autres combustibles.

Comme «les malheurs n'arrivent jamais seuls», nos producteurs biologiques avaient aussi de sérieux problèmes de qualité des racines dans la tomate : la racine liégeoise. Pour certains, les rendements diminuaient au lieu d'augmenter...

Il fut très difficile d'avancer dans ce contexte; même que deux programmes d'aide spéciale (secours) furent offerts à toute l'industrie par le MAPAQ aux serristes (1991 et 2000).

QUE RESTE-T-IL ? QU'EN PENSER ?

De la quinzaine de serristes biologiques des années '80 en Beauce-Appalaches, il n'en reste que quelques-uns. Mais cela a touché aussi gravement les producteurs hydroponiques.

La «productivité galopante» et les lois du marché (volume, bas prix, continuité) ont eu raison de beaucoup d'entreprises. Les choses sont allées trop vite pour plusieurs. De nos jours, il ne faut pratiquement plus faire d'erreur... ça ne pardonne pas !

Ceux qui sont encore là sont véritablement des guerriers qui ont su «patiner vite». Ils ont réglé leurs problèmes un à un et amélioré leurs conditions de production (meilleures serres / équipements, greffage, services-conseils, etc...).

Le marché d'exportation en Nouvelle-Angleterre fut une planche de salut pour certains à cause des meilleurs prix obtenus.

Il faut aussi reconnaître que tous ceux et celles qui s'étaient lancés dans cette aventure dans les années '80 n'avaient pas les pré-requis pour durer. Le manque de formation spécifique et le sous-financement (les gens n'avaient pas d'argent et on ne prête pas beaucoup à ceux qui n'en ont pas beaucoup...) ont été des facteurs déterminants.

L'AVENIR

On nous dit que le marché des produits biologiques ne cesse d'augmenter... peut-être.

En tout cas, les chaînes semblent maintenant s'y intéresser sérieusement; il y aurait là matière à un beau développement si les partenaires en cause se comprenaient et collaboraient !

Il serait très navrant que nos tomates biologiques proviennent du Mexique ou d'une multinationale californienne...

En terminant, rêvons un peu... Il y a environ 8 000 points de ventes d'épicerie au Québec. Si on ne vendait qu'une boîte de 7 kg (15 lb) de tomates biologiques à chacun d'entre eux par semaine, il faudrait 5 à 6 hectares de serres... Et si on leur en vendait 2 et des concombres avec cela...?!

Il semble donc se dessiner un contexte intéressant et il faudra tout faire pour ne pas le gâcher. De nouveaux joueurs se présentent (exemple : Serres Jardins Nature – Gaspésie), quelques nouveaux dans Lanaudière-Laurentides...) et d'autres arriveront. Tous ces gens devront se parler et s'entendre. Ils devront être très professionnels dans tout ce qu'ils feront.

C'est la grâce que je nous souhaite !

ANDRÉ CARRIER, agronome
Conseiller régional en horticulture
MAPAQ – Direction régionale de la Chaudière-Appalaches
675, route Cameron bureau 100
Sainte-Marie G6E 3V7
☎ (418) 386.8121 poste 223 📠 (418) 386.8345
Courriel : andre.carrier@agr.gouv.qc.ca

Le 20 janvier 2003